L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI MATIN, 21 MARS.

FEUILLETON.

LES FAUX MONNAYEURS AU XIXe SIÈCLE.

ROMAN PAR CAMILLE BIAS.

PREMIÈRE PARTIE.

LA FAMILLE DE BAURAIN.

XIII

GUILLAUME, JOURNALISTE, ET L'AVEUGLE ESCROC.

—Soyez tranquille, madame, les domestiques sont nombreux, et le cocher de Mathilde est d'une force telle, qu'à l'occasion, il arrêterait plusieurs hommes à lui seul.

—Eh bien, chère petite, prenez une plume; c'est vous qui allez écrire pour moi la terrible lettre.

—J'obéis, madame, mais j'avoue, en toute sincérité, que je suis peu rassurée.

—Vous quitterez l'hôtel, si vous le désirez, pendant l'entrevue.

—Oh! madame, comme vous me jugez mal! s'écria la jeune fille d'un ton pénétré. Je suis poltronne, mais je ne suis point lâche, et s'il y avait un vrai danger, c'est alors que je ne voudrais plus vous quitter.

—Elle est vraiment adorable, dit la duchesse, pendant que Mathilde préparait ce qu'il faut pour écrire.

—Vous n'avez pas décacheté toutes vos lettres, madame, fit le comte en montrant le plateau, sur lequel le cachet de la troisième enveloppe était encore intact.

—C'est vrai. Ce neveu tombé du ciel me fait oublier ceux de la terre. Une lettre timbrée de S....et je ne l'ouvre pas! Qu'en dirait ce cher René?

En parlant, la duchesse ouvrait la missive du préfet de S....et assurait ses lunettes d'or pour lire elle-même.

—Voilà qui va vous faire plaisir, dit-elle à Mathilde qui s'était disposée à écrire. Le vicomte me remercie du cadeau que je lui ai fait; il paraît que la petite Dupenty est vraiment une perle, et que toute la famille en raffole. Aussi bonne que belle, dit René, et aussi instruite qu'intelligente.

—Quel enthousiasme! fit le comte avec un sourire incrédule.

—Sceptique! s'écria la duchesse.

—Oh! j'en étais sûre! dit Mathilde; Clémence n'avait pas de rivale au couvent.

—Vous faites bien de lui rendre justice, mignonne; cela prouve en faveur de votre cœur. Mais si nous passons par S.... à notre retour en Normandie, n'oubliez pas que vous êtes de la famille de Baurain, et que Mlle Dupenty n'est que la première mercenaire de la maison.

Mathilde s'inclina.

—Oh! dans l'intimité, soyez ce que votre cœur vous conseille, je ne le défends pas, mais le monde a des exigences qu'il faut savoir subir.

Mathilde aurait mieux aimé ne point passer par S.... en allant en Normandie. Elle tenait fort peu à connaître le vicomte, et la pensée de revoir Clémence la gênait. Mais, outre les exigences du monde, il fallait encore subir celles de la duchesse, et se résigner d'un air charmé.

—Ecrivons, dit la douairière.

Et elle dicta:

"Mme la duchesse de Fanconville attend, demain à trois heures, celui qui doit lui donner des preuves à l'appui de ses prétentions. Si ces preuves existent, justice sera faite."

Elle signa, et Mathilde ajouta l'adresse de l'hôtel de Jéhennes.

—Maintenant, mon neveu, dit-elle, chargez-vous de faire porter ce pli à l'endroit indiqué par le demandeur.

—Comme la chose est sérieuse, répondit simplement le comte, je vais envoyer Baptistin.

Baptistin était le valet de chambre, et en même temps l'homme de confiance de M. de Baurain.

La journée était superbe, et il y avait des courses à Chantilly. Le comte voulut y accompagner sa tante et sa pupille. Comme tous les autres, ce spectacle était pour Mathilde une nouveauté; elle y eut des succès devant lesquels toutes rivalités s'effacèrent. On commençait à connaître la nièce du comte de Baurain; on la cherchait au bois, aux courses, au théâtre. Quand on disait *elle* va passer, quelques-uns savaient déjà de qui l'on parlait. Et la jeune fille sentait ces flots d'encens, plus ou moins purs, qui montaient autour d'elle pour l'enivrer. Mais elle n'allait plus comme le premier jour, ignorante et hardie, l'œil ouvert et le front haut, offrir le spectacle de sa curiosité. Plus sûre d'elle-même peut-être qu'au début, elle savait la dissimuler; son front penché rougissait pour l'embellir encore, et son regard baissé lisait autour d'elle l'admiration. Son orgueil était modeste. Il pouvait passer partout, on n'avait rien à dire. Le sénateur qui l'avait jugée un peu sévèrement sans la connaître, la revit à Chantilly, et modifia sa première opinion. A côté de la douairière surtout, l'illusion pouvait être complète; Mathilde était une ravissante jeune fille. Le comte ne put se soustraire aux félicitations, et sentit quelques espérances se glisser dans le cœur qui lui était fait. Il fut entouré, et Mathilde oublia les tristes impressions qui l'avaient effrayée le matin. Au retour, on dîna gaiement avec quelques amis, entre autres, le vieux sénateur qui fit sa cour à la jeune fille, d'une façon à la fois paternelle et galante.

Au contact de la douairière, Mathilde acquérait de l'esprit; elle osa répondre et fut charmante sans pruderie.

Et pourtant le soir, quand Jenny eut terminé sa toilette de nuit, et qu'elle se trouva seule dans sa chambre, elle appela l'Américaine.

—Mistress Donathan, lui dit-elle, voulez-vous me rendre un service?

—Tout ce que vous voudrez, si c'est possible.

—Couchez dans ma chambre cette nuit.

La gouvernante ne fit pas la moindre observation. Un seul regard avait interrogé.

—J'ai peur, lui dit Mathilde.

L'Américaine s'enveloppa dans un peignoir et se jeta sur un canapé.

Malgré cela, la jeune fille eut le cauchemar; elle voyait les yeux de mistress Donathan, fixés sur elle comme deux diamants jaunes. Cela lui faisait mal; elle s'éveilla en jetant un cri. L'Américaine était debout près d'elle.

—Vous m'avez appelée? dit-elle la première.

—Ah! je ne savais pas.... Eh bien, restez, et empêchez-moi de me rendormir, je ne veux plus rêver.

Dans les bureaux dont Guillaume Lapointe avait parlé à M. de Baurain, et qu'il avait dû, ce jour-là même, louer rue Bergère, il régnait une animation inaccoutumée. La petite feuille, modeste quoique politique, créée par le brocanteur, n'avait pas fait grand tapage à son apparition; on la considérait morte-née comme tant d'autres de ses pareilles, d'autant plus qu'aucun nom connu du journalisme ne figurait au bas des colonnes, tout aussi bien remplies que celles des confrères cependant. D'où venait donc, ce jour-là, cette affluence de monde au bureau du jeune rédacteur en chef?

C'est que la petite feuille avait annoncé une nouvelle qui aurait passé inaperçue, sans l'importance qu'y donna un homme, alors connu par son immense fortune, et sa non moins grande probité. Cet homme s'appelait le comte de Baurain. Le journal disait tout simplement et tout bonnement qu'un juif allemand, naturalisé Français, Joseph Khun, était parti pour l'Amérique après plusieurs spéculations malheureuses, et avait acheté, à vingt lieues de Chicago, des terrains immenses, qu'il destinait à tout autre usage que celui auquel le hasard venait de le contraindre. De ces champs incultes, pierreux, à peu près impraticables, le colon voulait faire des villages, reliés entre eux, et destinés, disait-il, à devenir une ville importante qui porterait son nom. C'était là son rêve de gloire.

Pour peu qu'une idée offre quelque apparence de raison et quelques éléments de succès, elle trouve en Amérique des partisans et des capitaux. Celle de Joseph Khun rencontra les uns et les autres, et bientôt une centaine de travailleurs se mirent à l'œuvre sous ses ordres. Les travaux durèrent peu, ou du moins changèrent de but. Une houillère peu considérable, à l'extrémité des terrains concédés à Khun, et que celui-ci voulait exploiter pour les besoins de la colonie, fit un jour luire aux yeux du propriétaire stupéfait l'espoir d'une fortune rapide et colossale. La mine dédaignée était une mine de diamants. Le juif ébruita peu la chose, mais les découvertes de ce genre ne peuvent rester longtemps inconnues; Joseph Khun reçut des offres de fonds et des demandes d'association. Il refusa tout. Puis, un jour, une société anonyme s'annonça: Société des mines de diamants de *San-Faustino*, et couvrit de sa réclame les deux continents. Il y avait déjà huit jours que Guillaume Lapointe, informé de ce que tout le monde ignorait, avait raconté l'histoire de Joseph Khun, de son village et de sa mine. Naturellement, personne n'y crut, aucune feuille ne se fit l'écho d'un si infime organe de la presse. Ce fut seulement lorsque l'on vit l'annonce à la quatrième page des journaux réputés sérieux, et des affiches monstres sur les murs de Paris, qu'on se souvint du premier numéro du nouveau journal.

Où diable ce Lapointe avait-il pris ses renseignements, si bien traités de canards par les confrères? Ni l'*Agence Havas*, ni la place de la Bourse n'avaient eu vent de l'affaire avant lui; et il y avait quelque chose de merveilleux dans la façon dont elle s'était dévoilée, à la fois en Europe et en Amérique.

Cependant, on est difficilement confiant en France, les capitaux se font tirer l'oreille, et cette entreprise dont les actions sont enlevées en un mois, à New York ou à Londres, en demandera six à Paris pour réussir...... quand elle réussit. Or Guillaume Lapointe risquait fort de recevoir le souvent l'annonce de la mine inconnue, qu'une semblait pas promettre d'en être une pour son journal, lorsque le comte de Baurain se présenta au bureau de la rue Bergère, et demanda à parler au directeur.

Il fut immédiatement introduit.

Guillaume Lapointe n'était pas seul; les visiteurs voulurent se retirer, le comte s'y opposa.

—Ce que j'ai à dire, dit-il en s'asseyant, n'a rien de mystérieux. Je viens tout simplement m'inscrire chez vous, monsieur Lapointe, pour deux cents actions de la Compagnie des mines de San Faustino; c'est une excellente affaire, et c'est bien le moins que je vous fasse profiter de la prime offerte aux journaux qui feront des placements, puisque je vous dois la chance de celui-ci.

—Je ne comprends pas, monsieur, en quoi [illegible] quelque chose.

—[illegible] pas connaissance, avant même qu'il fût question d'actions, l'histoire de Joseph Khun et de sa mine?

—Sans doute.

—Cela m'a donné l'éveil. J'ai habité l'Amérique, je connais les terrains concédés à cet industriel, et j'ai pensé que loin d'être des contes, vos [illegible] pouvaient être exacts. J'ai immédiatement télégraphié à mon correspondant d'Amérique, qu'il conservât à bon quelques propriétés. Voici sa réponse.

M. de Baurain ouvrit un télégramme et lut tout haut:

"Affaire d'or. Cinq cent pour cent à gagner avant peu. Bien à vous.

"JAMES STOLL."

—Vous voyez, monsieur, ajouta le comte, que sans vous je manquais peut-être une des meilleures affaires que j'aie faites de ma vie.

—Vous êtes parfaitement sûr de votre correspondant alors? demanda Guillaume.

—Comme de moi-même. S'il me disait d'exposer ma fortune entière sur un coup de dés, je le ferais; c'est qu'il aurait certain de réussir.

—Et vous prenez deux cents actions?

—C'est peu; mais je ne dispose pas de fonds considérables en ce moment. Si votre agent de change ne s'est point débarrassé encore, vous lui en prendrez cent autres pour mon frère, le préfet de S....

—Que vous disais-je, monsieur? s'écria Guillaume dès que M. de Baurain fut sorti. Voilà un homme qui connaît le pays, qui connaît Joseph Khun, et qui prend deux cent mille francs d'actions dans l'entreprise.

Le fait fut raconté le soir même; le tirage du journal quadrupla, et les actions s'enlevèrent avec une véritable furie. La spéculation a ses engouements et ses passions [illegible] souvent d'un souffle pour faire un succès ou une catastrophe.

Sa [illegible] surtout dans le département dont René de Baurain était le chef. L'exemple d'un préfet doit être toujours bon à suivre.

Pourquoi le comte tenait-il au succès de cette affaire, au point de jouer ainsi la comédie dans le bureau du journal de son protégé? Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'il ne trompait personne; il était bien renseigné; l'affaire était excellente.

Guillaume Lapointe, du même coup, devint un personnage. On fit à son journal la réputation d'être le premier journal financier de Paris. Quelques-uns le proclamèrent un homme de génie. Alors, le brocanteur eut des envieux, des rivaux et des ambitions insensées. Il ne se dit point qu'il devait ce succès de passage au comte, qui l'y avait pour ainsi dire conduit par la main. Il crut à son mérite, et ne songea guère à son protecteur qu'à qui il n'avait qu'un seul tort: celui de l'avoir deviné. Arriver à Mathilde ne lui parut plus une des difficultés insurmontables sur le chemin; c'était à peine si quelques nuages voilaient encore le ciel bleu à l'horizon.

M. de Baurain mit le comble à ces illusions en l'invitant à une soirée, qu'il donnait avant le départ de sa tante et de sa pupille pour la Normandie.

(A continuer.)

L'AMÉRIQUE est non seulement l'appellation d'un vapeur français qui a fait récemment naufrage, mais c'est encore le nom d'une nouvelle cigarette déjà célèbre. Pendant que l'infortuné *Amérique* était sur un bas-fond, la cigarette continuait à aller de l'avant, et finissait par acquérir une popularité universelle. La raison de cette popularité c'est qu'elle est faite du meilleur Périque de la Louisiane et de ce tabac merveilleusement populaire,—Vanity Fair.

AGENTS DE L'ABEILLE.

M. JUST COMES, à Donaldsonville, paroisse [illegible]
M. FR. MAGNET, Marchand, à Bâton-Rouge, pour les paroisses de Ouest et Est Bâton-Rouge, [illegible]
E. G. BERNARD, [illegible] Landing, Ouest Bâton-Rouge.
WILLIAM GIRARD, à [illegible], paroisse de la Pointe-Coupée.
J. LANDREAU, Maître-de-Poste à Hermitage, pour la paroisse de la Pointe-Coupée.
E. DUPUY, Maître-de-[illegible] à Marksville, paroisse des Avoyelles.
A. MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.
M. EMONET, à Léonville, paroisse St-Landry.
M. L. DUPLEIX à [illegible]
M. WM. L. ROCHE, [illegible]
[illegible]
G. AOBERT, [illegible]
F. DAMARE, [illegible]
VALERY THIBODEAU, [illegible]
A. DURIO, Amandville.
[illegible]
ADRIEN GOSSOULIN, [illegible]
A. NEVEU, [illegible]
LAURENT CHERI, [illegible]
A. ROYER, Marksville, (Avoyelles)
SYLVAIN LEHMAN, Maître-de-Poste à [illegible]
WM. HUNSON, à Jeannerette, [illegible]
EDWARD SELLERY, Baie St-Louis. [illegible]

Signal d'incendies, par Télégraphe.

Les cloches d'alarme annonçant un incendie désigneront le quartier ainsi qu'il suit:

Par exemple, lorsque l'alarme est donnée par la boîte No. 123, les cloches frapperont 1 coup, puis, 5 secondes après elles frapperont 2 coups, et 5 secondes après, 3 coups indiquant ainsi 123. L'alarme ne sera répété que de 10 en 10 secondes. Autre exemple, pour désigner la boîte No. 45, les cloches frapperont 4 coups, puis un moment après 5 coups—ce qui indiquera que le feu a éclaté dans le voisinage de la boîte 45.

Si l'incendie s'étend, les cloches frapperont 15 coups; s'il devient général, 20 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter au quartier où se trouve la boîte qui a signalé l'incendie.

Les boîtes désignées par une étoile sont automatiques.

5 Coin Marigny et Levée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 Marché Nouvelle.
8 Coin [illegible]
9 Coin Prytania et Napoléon.
12 Coin [illegible] et Washington.
13 Coin [illegible] et St-Denis.
14 Case à pompe No. 22.
15 Case à pompe No. 22.
16 Compagnie Lafayette No. [illegible]
17 Coin Live Oak et Plamilio.
18 Coin Magasin et St-André.
19 Coin Rousseau et Ste-Marie.
21 Coin St-Charles et [illegible]
23 Coin Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Coin Jackson et Coliseum.
26 Coin Jackson et Liberté.
27 Coin Saratoga et Dryades.
28 Coin Market et Levée.
31 Coin Henderson et Levée.
32 Case à pompe No. 12.
34 Case à pompe No 1.
35 Coin Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2nd. Pré
37 Coin Race et Magasin.
38 Coin Melpomène et Camp.
41 Station de Chevaux, rue St-Ch[illegible]
42 Case à pompe No. 22, rue Thalie.
43 Coin Franklin et Terpsichore.
47 Coin Gaienné et Bienville Levée.
48 Case à pompe No. 2, rue St-Joseph.
51 Coin Girod et [illegible]
52 Coin Camp et St-Joseph.
53 Case à pompe No 13, rue Calliope.
54 Coin Nouveau Bassin et Triton Walk.
56 Coin Howard et Clio.
57 Coin Magnolia et [illegible]
61 Coin [illegible] et Franklin.
63 Coin Julia et Levée.
71 Pied de la rue Julia.
72 Coin Canal et Levée.
73 Coin Magazine et Girod.
74 Coin [illegible] et Tchoupitoulas
81 Coin Canal et Camp.
82 Case [illegible] pompe No 7 à City Hall.
83 Case à pompe No 13.
84 Coin Carondelet et Commune.
121 Coin Remparts et Canal.
123 Coin Remparts et Poydras.
124 Case à pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Coin Commune et Rocheblave.
127 Coin Claiborne et Poydras.
141 Coin Bienville et Vieille Levée.
142 Coin St-Louis et Royale.
143 Case à pompe No [illegible], rue Dauphine.
145 Coin Bourgogne et Toulouse.
146 Pélican H. & L. No 4, rue du Bassin
151 Canal et Robertson, Wood's Press.
152 Coin Bienville et Johnson.
153 Coin Derbigny et Conti.
214 Coin Vieille Levée et St-Philippe.
215 Station de police, Place Jackson
216 Coin Hôpital et Dauphine.
217 Case à pompe No 10, rue Dumaine.
221 Coin Tréme et [illegible]
223 Coin Remparts et [illegible]
224 Marché Tréme et Prison de paroisse.
[illegible] Case à pompe No [illegible], rue Claiborne.
[illegible] Coin Chemin du Bayou et Claiborne.
[illegible] Case à pompe No [illegible] Chemin du Bayou.
[illegible] Coin Ste-Anne et [illegible]
[illegible] Storer's Factory, [illegible]
[illegible] Case Hook & Ladder No 2.
[illegible] Case à pompe, No [illegible], rue Esplanade.
[illegible] Case à pompe No [illegible], rue Victoire.
[illegible] Station de police, [illegible]
[illegible] Coin [illegible]
[illegible]

---

612 Coton Press et Levée.
614 Marché Washington.
615 Coin Clouet et Remparts.
[illegible] Case à pompe No 24, Grande Hommes
[illegible] Coin Dauphine et Indépendance.
[illegible] Rue Poland, Station des chars.
[illegible] Casernes des Etats-Unis.
[illegible]

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE

PAQUEBOTS A VAPEUR FRANÇAIS.

LIGNE POSTALE

DE NEW-YORK AU HAVRE.

[illegible]

LABRADOR, Sanglier, mercredi, 21 mars
CANADA, Frangeul, mercredi, 4 avril.
AMERIQUE, Pouzolz, mercredi 18 avril.

PRIX DU PASSAGE [illegible]

[illegible]

LOUIS DE BEBIAN, Agent, [illegible] New-York.
[illegible]

Pour New-York directement.

[illegible]

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:

KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES.

Le steamer

NEW ORLEANS,
Geo. Dearborn, commandant

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse,
JEUDI 22 Mars à 8 h. A. M.

L'assurance sur cargaison est prise par cette ligne à 3⁄4 pour cent.

Passage—Cabine .... [illegible]

Cette ligne prend du fret à travers des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
Rue Carondelet, No 41.

ARRANGEMENT D'HIVER

Steamers portant la malle des Etats-Unis—Mandeville et la Nouvelle-Orléans.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer,

CAMELIA,

[illegible]

partira pour les susdites villes le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du train de 10 heures et demie du matin; le MARDI à l'arrivée du train de quatre heures de l'après-midi; le SAMEDI à l'arrivée du train de [illegible]... LUNDI et le JEUDI, il [illegible]... Covington. Il quittera Pointe [illegible] pour la Nouvelle-Orléans le MARDI et le [illegible] VENDREDI, à six heures du matin.

Il ne sera pas responsable pour fret après le départ du train qui précède celui à l'arrivée duquel le steamer doit partir.

Les voyageurs seront bien régulièrement à bord [illegible]

Le prix du billet sera pendant tout l'hiver de [illegible] par traversée.

Il y aura un restaurant à bord tout l'hiver.

C. M. SOMLA.

Au No 28 de la rue de l'Union.

[illegible]

SAVONNE.

[illegible]

JNO. JANNEY, [illegible]
HITE & CARLIN, [illegible]

W. B. BROCKETT, agent.
Au No 5 de la rue des Magasins.

Pour Grand Ecore.

Départ, tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Grand Ecore, Montgomery, Alexandrie, [illegible] de Norman, Robin, Ware, et tous les autres ports intermédiaires de la Rivière-Rouge. Le beau bateau à vapeur

NEW BART ABLE.
Capitaine B. SINNOT,
Commis GEO. C. HAMILTON,

partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il répondra à tous les appels. Pour fret ou passage, s'adresser à
ADAMS & WOLF.
No. 21 de Commercial Place.

OPELOUSAS.

Paquebot hebdomadaire et indépendant des Opelousas.

Départ tous les SAMEDIS à 5 h. P. M.

Pour Washington, Port Barre, [illegible] Old River et tous les points intermédiaires. Le bateau à vapeur
ERA No 10.
capit. Tom. L. Taylor, commis J. B. Schmidt.
[illegible]

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
HITE & CARLIN.
No. 2, de la rue Tchoupitoulas.

Paquebot régulier des Opelousas.

Départ, MERCREDI, 31 janvier, à 5 heures P. M.

Pour Washington, Opelousas, Port Barré, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères [illegible] de la rivière Atchafalaya et du bayou Courtableau.

Le bateau à vapeur
BERTHA.
[illegible]
Capitaine A. H. Brand, commis T. Jobin.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
BRITTON & KPHLER.
No 22 de la rue Gravier.

P. S.—Le Bertha donne des connaissements pour Bayou Boeuf.

Paquebot de la Nlle-Orléans, de la côte et de Bâton-Rouge.

Deux voyages par semaine.

Jours de départ, tous les VENDREDIS à midi et tous les LUNDIS à 5 P. M.

Voyage de retour Dimanche et Mercredi.

Le beau bateau à vapeur

ST. JOHN,
F. BERGERON, Capitaine,
J. C. BERGERON, Commis.

Voyage de retour, tous les SAMEDIS. [illegible]

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
E. O. MELANCON.
No 52 rue Bienville.

Paquebot de la Côte et de Lafourche.

Jusqu'à Thibodauxville.

Trois fois la semaine. Pour la côte et Lafourche. Le bateau à vapeur

HENRY TETE,
Capitaine Joe Ancoin,
F. A. Charlet, Commis.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS à 5 heures de l'après-midi, et tous les VENDREDIS à 5 A. M.

[illegible]

Pour fret et passage, s'adresser à bord ou à
M. H. LANDRY ou S. RIVET,
106 rue Decatur, près St Louis.

BAYOU LAFOURCHE.

Paquebot du Bayou Lafourche et de la Côte. Deux fois par semaine.

Le bateau à vapeur,

TRENTON,
(En remplacement du "Stella Block"),
Capitaine U. D. Terrebonne, Commis Gabe Block, et E. Le Blanc.

Part de la Nlle-Orléans tous les LUNDIS et JEUDIS à 5 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à
HITE & CARLIN, No 4 rue Tchoupitoulas ou à TERREBONNE & SALOMON, agents, [illegible]

Paquebot régulier, trois fois par semaine—voyageant le jour.

De la Nouvelle-Orléans à l'habitation [illegible]

[illegible]

JOE DEWINT, Conti No 13,
JOHN CALDER, Fulton No 51.

Compagnie d'Assurance du PEUPLE —DE LA— Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No. 5, RUE ST-PIERRE.

CINQUIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

[illegible]

VAPEURS.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

[illegible]

Passage pour l'Europe.

[illegible]

WHITE STAR LINE.

[illegible]

ALLAN LINE.

[illegible]

A. K. MILLER & Co.
No 22 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans.

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas.

[illegible]

C. E. PAYNE.
Surintendant.

[illegible]

GRANDE ROUTE DE JACKSON.

Ligne de chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, St-Louis et Chicago.

DEUX TRAINS DIRECTS PAR JOUR.

A partir de DIMANCHE, 11 mars 1877, les trains partiront et arriveront comme suit, à la gare de la rue Calliope:

DÉPARTS.	ARRIVÉES.
Express No 1...4:30 P M	Express No 2...11:20 A M
Express No 3...7:30 P M	Express No 4...[illegible] A M
Omnibus...[illegible]	Omnibus...[illegible]

PALAIS-DORTOIRS PULLMAN SANS CHANGEMENT JUSQU'A CHICAGO, CAIRO, LOUISVILLE ET CINCINNATI.

PALAIS-DORTOIRS JUSQU'A ST-LOUIS.

Un seul changement de dortoirs jusqu'aux villes de l'Est.

[illegible]

A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, Directeur-Général.

Great Jackson Route.

New Orleans, St-Louis & Chicago Rail Road Line.

Double Daily Through Trains.

On and after Sunday March 11 1877, trains will depart and arrive as follows from Calliope street depot:

DEPART.	ARRIVE.
Express No 1...4:30 PM	Express No 2...11:20 AM
Express No 3...7:30 AM	Express No 4...[illegible] AM
Accomodation...[illegible] PM	Accomodation...[illegible] AM

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH WITHOUT CHANGE TO CHICAGO, CAIRO, LOUISVILLE AND CINCINNATI.

SLEEPING CAR ACCOMODATIONS THROUGH TO ST-LOUIS.

Only one change of sleeping cars to Eastern cities.

[illegible]

A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, General Manager.

Chemin de fer de la Nlle-Orléans et Mobile.

LIGNE DE MOBILE.

LA GRANDE ROUTE POUR L'EST, LE NORD ET L'OUEST,

Via Louisville, via Atlanta et via St-Louis.

ELLE TRANSPORTE LA MALLE DES E. U.

[illegible]

J. W. COLEMAN Agent de billets.
D. S. ROBINSON, Surintendant.

New Orleans & Mobile Rail-Road.

MOBILE LINE.

THE GREAT THROUGH ROUTE TO THE EAST, NORTH AND WEST,

Via LOUISVILLE, Via ATLANTA, and Via St-LOUIS,

CARRYING THE U. S. MAIL.

Trains arrive and depart from depot, foot of Canal Street, as follows:

[illegible]

Pullman Palace Cars daily, to Cincinnati, Louisville, Nashville, and St. Louis WITHOUT CHANGE, and only one change to New York and Eastern cities. [illegible]

J. W. COLEMAN, [illegible]
D. S. ROBINSON, Supt.

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

[illegible]

Banque Nationale de l'Union,

A LA NOUVELLE-ORLEANS (DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE) A la clôture des affaires le JEUDI 31 JANVIER 1877.

RESSOURCES.

[illegible]

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands, de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

PAUL FOURCHY, Président.
G. W. Hart, Secrétaire.

JAMES FAHEY, [illegible]

DIRECTEURS.

P. MAESPERO,	ED. TOBY,
P. FATJO	P. FOURCHY,
S. H. KELLY	M. W. SMITH,
CHAS. LAFITTE	J. J. FERNANDEZ,
E. A. CHAFFRAIX	J. M. ALLEN.

Crescent Mutual Insurance Company.

[illegible]

Commercial Insurance Company, of New-Orleans.

DIXIEME ETAT ANNUEL.

[illegible]

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

DIX-NEUVIÈME ETAT

[illegible]

Mechanics and Traders' Insurance Company,

Au No 34 de la rue Carondelet.

[illegible]

JAMES A. WHITE, [illegible]

EDGAR GRIMA, Notaire public.

DIRECTEURS.

[illegible]

Société du Crédit Foncier de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

Hibernia Insurance Company,

[illegible]

RAPPORT ANNUEL

Bank and Insurance Clerks' Mutual Aid and Protective Association.

[illegible]

ADR. SARAZIN, président,
[illegible] FLORANCE, vice-président,
[illegible]

New Orleans Ocpitt Funder Association.

[illegible]

QUATRIEME ETAT ANNUEL.

[illegible]

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA.

[illegible]

Société Française de Bienfaisance Mutuelle de Jefferson.

[illegible]

THE NEW ORLEANS BEE,

[illegible]

The New York Steamers.

[illegible]

NEW ORLEANS, [illegible]

ALFRED MOULTON,
41 Carondelet Street.

Annual Statement of the New-Orleans Insurance Company.

[illegible]

W. A. BELL,
W. GALLY,
[illegible]
A. SCHREIBER.

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

J. TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.

[illegible]

JOHN L. LAPOUCHE,
[illegible]

J. W. HINCKS, Secretary.

DIRECTORS.

[illegible]

STATE NATIONAL BANK

—à la—

Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane.

A la clôture des affaires, vendredi, [illegible]

ACTIF.

[illegible]

Louisiana Savings Bank & Safe Deposit Company of New Orleans, La.

[illegible]

Mutual National Bank.

[illegible]

JOHN I. ADAMS, Président.
A. W. BOSWORTH, [illegible]

[illegible]

ASSURANCES.

Merchants' Mutual Insurance Company

OF NEW-ORLEANS.

[illegible]

PAUL FOURCHY, President.
G. W. HART, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New-Orleans.

[illegible]

JAMES FAHEY, Notary Public.

[illegible]

DIRECTORS.

P. MAESPERO,	ED. TOBY,
P. FATJO,	P. FOURCHY,
S. H. KELLY,	M. W. SMITH,
CHAS. LAFITTE,	J. J. FERNANDEZ,
E. A. CHAFFRAIX,	J. M. ALLEN.

[illegible] ANNUAL STATEMENT OF THE CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.

[illegible]

THOMAS A. ADAMS, President.

[illegible]

WM. H. HOLMES,
[illegible]

TRUSTEES.

[illegible]

Factors' and Traders' Insurance Company.

[illegible]

ED. A. PALFREY, président,
THOMAS F. WALKER, secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nlle-Orléans.

[illegible]

EDWARD [illegible]

[illegible]

JOHN CHAFFE, vice-président,
THOMAS F. WALKER, secrétaire.

DIRECTEURS.

[illegible]